



MANDAT DU POOL TECHNIQUE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

OBJECTIFS ASSIGNES AU POOL TECHNIQUE

Dans le contexte actuel du Mali, caractérisé par la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger parachevé en juin 2015, le Pool Technique a pour objectif principal d'apporter un appui au Collectif des PTF dans le cadre de son dialogue avec le Gouvernement du Mali pour la mise en œuvre de ses priorités de développement.

Comme objectifs spécifiques, on peut retenir :

- ✚ L'amélioration de l'efficacité de la concertation des PTF et du fonctionnement des différents groupes de concertation notamment au niveau sectoriel ;
- ✚ L'amélioration du fonctionnement des cadres conjoints GdM-PTF et leur rationalisation ;
- ✚ Le suivi de l'agenda du Partenariat de Busan pour une Coopération Efficace au service du Développement à travers toute démarche initiée conjointement avec le GdM et adaptée au contexte actuel du Mali ;
- ✚ La réalisation de divers travaux conjoints (programmations, évaluations, missions, études, analyses et mécanismes conjoints d'appui)
- ✚ La capitalisation des expériences et des progrès réalisés dans le domaine de l'harmonisation et de l'alignement dans des contextes de conflit et post conflit ;
- ✚ La facilitation du dialogue du Groupe des PTF avec la le GdM et les autres familles d'acteurs.
- ✚ La poursuite et l'amélioration continue du fonctionnement du Cadre Partenarial des structures colocalisées (Cellule-Technique CSCLP, Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide et Pool Technique des PTF)

MANDAT, TACHES DU POOL TECHNIQUE

Le contexte de sortie de crise que connaît le Mali rend nécessaire plus que jamais le besoin de s'accorder sur des mécanismes concrets de concertation d'une part entre les PTF et d'autre part entre ces derniers et le Gouvernement. Dans cette perspective le Pool Technique a comme mandat essentiellement :

- ✚ D'appuyer l'élaboration et d'effectuer le suivi de la mise en œuvre de la SCAP 2016-2018, cohérente avec le CREDD 2016-2018 ;

- ✚ D'élaborer le Programme de Travail annuel du GEC en cohérence avec la SCAP 2016-2018 ;
- ✚ De fournir un appui technique, au Chef de File PTF, aux autres membres de la Troïka élargie ;
- ✚ De fournir un appui technique au fonctionnement des GT et SGT et d'assurer l'interface entre les différents niveaux de concertation ;
- ✚ De veiller à adapter aux évolutions du contexte, le mécanisme de concertation PTF (réunions mensuelles du GEC, réunions des coordonnateurs GT, lead cluster, réunion des GT, retraite annuelle) en ses différents niveaux, ainsi que les cadres conjoints de dialogue que sont :
 - ✓ La revue annuelle du CREDD ;
 - ✓ Les Revues Sectorielles et la Revue Budgétaire Conjointe. Dans cette perspective, le Pool Technique collabore notamment avec le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) et la Cellule Technique du Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté (CT-CSLP) dans le Cadre Partenarial communément appelé « colocalisation » pour la préparation de ces rencontres. Le Pool Technique participe à l'élaboration du programme de travail conjoint ;
 - ✓ Les cadres de concertation avec les autres familles d'acteurs (élus, les OSC et le secteur privé).
- ✚ D'assurer la gestion du secrétariat et des réunions PTF (réunions mensuelles du GEC, du Groupe des Ambassadeurs, réunions Troïka élargie, réunion des coordonnateurs GT, lead cluster, réunion des GT, Premier Ministre Troïka élargie, et autres rencontres spécifiques) et effectuer le suivi des décisions.
- ✚ D'assurer la collecte et la diffusion de l'information en étroite collaboration avec les groupes thématiques et de concert avec le Secrétariat Harmonisation de l'Aide à travers :
 - ✓ La préparation du calendrier annuel des rencontres en cohérence avec le Calendrier Harmonisé des Revues ;
 - ✓ La mise en place et la diffusion d'une base documentaire recensant les travaux (études, évaluations, rapports CSCR, sectoriels, document de programmation...) ayant un intérêt pour l'ensemble des acteurs, les travaux du GdM, les travaux conjoints des PTF ;
 - ✓ L'actualisation de concert avec le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide du GdM du Cadre de Ressources à Moyen Terme (CRMT) et son évolution vers une base de données de gestion de l'aide conforme aux normes de l'Initiative Internationale sur la Transparence de l'Aide ;
- ✚ D'assurer la documentation des expériences dans le domaine de la gestion de l'aide extérieure particulièrement dans des situations conflictuelles et post-

- conflictuelles (bonnes pratiques nationales et internationales, capitalisation des expériences et leçons apprises, ...)
- ✚ -De veiller à la mise en œuvre des agendas internationaux auxquels le Mali a adhéré, notamment le Partenariat de Busan pour une Coopération Efficace au service du Développement ;
 - ✚ D'assurer la mise à jour du site de la colocalisation : www.maliapd.org)

MODALITES DE TRAVAIL

Le Pool Technique s'organise en interne pour la mise en œuvre du mandat décrit ci-dessus. En son sein, une répartition des tâches entre ses membres, sous la responsabilité de son Coordonnateur, est effectuée.

Pour la mise en œuvre de son mandat, le Pool Technique dispose de deux spécialistes en coordination de l'aide, un spécialiste en gestion d'information en cours de recrutement, une assistante en gestions technique, administrative et financière et d'un chauffeur, géré conformément aux procédures du PNUD, gestionnaire du panier conjoint du Pool Technique.

Le Pool Technique agit sous le pilotage, la supervision directe du Chef de File PTF et indirectement des autres membres de la Troïka élargie. Il rend compte de ses travaux directement au Chef de file des PTF par l'intermédiaire de son Coordonnateur.

Le Pool Technique prépare au début de chaque année un plan de travail qui présente clairement son programme d'activités en cohérence avec le Programme de Travail des PTF de l'année en cours.

Sur la base de son Programme de Travail validé par le Chef de file et la Troïka élargie en réunion Troïka élargie ou en réunion mensuelle du GEC, le Pool Technique dispose d'une certaine autonomie de travail pour sa mise en œuvre.

Son Coordonnateur a en charge en particulier de superviser les travaux du Pool Technique et fait régulièrement le point sur l'état d'avancement des activités au Chef de file PTF et à la Troïka élargie.

Les performances du Pool Technique, précisément celles du Coordonnateur, sont évaluées annuellement par le gestionnaire du panier commun du Pool Technique et le Chef de file PTF en concertation avec les autres membres de la Troïka élargie.

Les autres membres du Pool Techniques sont évalués par le Coordonnateur conformément aux procédures de l'organisme gestionnaire du panier commun du Pool Technique

LOCALISATION

Dans le cadre de la colocalisation, les locaux de la CT- CSLP abritent depuis octobre 2008 le Pool Technique de même que le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide.

PERSONNEL, BUDGET ET LOGISTIQUE

Actuellement, le Pool Technique des PTF est constitué d'une équipe permanente de six personnes : un expert/coordonnateur, deux assistants techniques spécialisés en coordination de l'aide, une assistante chargée de gestions technique, administrative et financière, un gestionnaire d'information et d'un chauffeur.

Le financement du Pool Technique est assuré par un panier commun alimenté par les PTF et géré par le PNUD. Le Pool Technique dispose donc d'un fonds souple pour son fonctionnement, le traitement du personnel et la mise en œuvre de ses activités.

Pour la seconde phase couvrant la période 2012-2017 certains PTF (Allemagne, Canada, DUE, Espagne, Etats-Unis, Luxembourg, Suisse, Suède, France) ont fourni une contribution financière et d'autres (BAD, Banque mondiale et Japon) un appui spécifique.

L'année 2018 est financée grâce aux reliquats de contributions sur la 2012-2017 et dans l'attente de la réforme du Pool Technique qui devra être effective en 2019.